



RECU EN PREFECTURE

Le 10 novembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20221103-D006974H-DE

Publié le : 10/11/2022

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 03 novembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 octobre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 14), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 3), Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 13 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :**

Mme Agnès MARTIN

**Étaient absents :**

Mme Elise AEBISCHER, Mme Anne BENEDETTO, M. Ludovic FAGAUT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Christophe LIME, Mme Juliette SORLIN

**Procurations de vote :**

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Ludovic FAGAUT à Mme Marie LAMBERT, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Christophe LIME à M. André TERZO, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 14), Mme Juliette SORLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Claude VARET à M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 2 incluse)

**OBJET :** 13 - Congrès - Attribution de subvention - Sixième répartition au titre de l'année 2022

Délibération n° 2022/006974

**Congrès  
Attribution de subvention  
Sixième répartition au titre de l'année 2022**

**Rapporteur : Mme Sadia GHARET, Adjointe**

	Date	Avis
Commission n° 1	20/10/2022	Favorable unanime

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de subvention à une demande universitaire dans le cadre de l'organisation de congrès, colloques pour un montant de 750 €.

Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau « Besançon Congrès », géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la Ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer la subvention suivante :

**I. Colloque universitaire**

**750 € pour UFC** (Laboratoire ISTA et MSHE) qui organise du 30 novembre au 02 décembre 2022 le colloque « Ruser avec l'information : fake news et théories du complot de l'Antiquité à nos jours ».

Ce colloque international se fixe pour objet d'étude la désinformation, un phénomène d'une grande actualité qui sera traité d'une façon originale à plusieurs titres. Tout d'abord, la désinformation sera analysée comme une forme de manipulation de l'information visant à tromper autrui à son insu, c'est à dire comme une forme de ruse (l'initiative constituera la 3<sup>ème</sup> initiative de l'action « RUSE » de la MSHE Ledoux - Pôle 5, Axe 2 - et donnera lieu à la publication d'un nouvel ouvrage). Ensuite, la désinformation sera abordée dans une perspective diachronique -de l'Antiquité à nos jours- et pluridisciplinaire. Il s'agit en effet :

- d'un phénomène ancien : l'étude des différentes formes qu'il a pris au fil des siècles et qu'il prend aujourd'hui permettra de mettre en lumière certains de ces traits caractéristiques et de ses mécanismes de fonctionnement essentiels ;
- d'un phénomène complexe : son analyse bénéficiera du croisement de regards différents (ceux d'historiens, de psychologues, de sociologues, de spécialistes des sciences du langage et de l'information, ...)

Les résultats du colloque formeront une base de connaissances pour construire les volets vulgarisation/pédagogie du projet « Comprendre et affronter la désinformation » (2022-2025) pour lequel un financement Envergure BFC a été obtenu.

Le colloque se déroulera à Besançon en 4 journées subdivisées en sessions par époque historique, avec une dernière session qui ouvre un regard sur l'avenir de la désinformation, notamment au vu des dernières innovations technologiques.

Interviendront donc des spécialistes de disciplines très différentes (Histoire, Littérature, Études stratégiques, Sciences politiques, Sciences du langage et de la communication, Psychologie cognitive, Neurosciences, ...) en provenance d'Universités prestigieuses, françaises (p.e. Sorbonne) et étrangères (Cambridge). Parmi les participants les plus prestigieux, Gill Bennett (ancienne historienne en chef du Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth) et Peter Burke (Professeur d'Histoire culturelle de Cambridge, considéré comme l'un des plus grands historiens européens).

Le congrès se déroulera sur 4 journées.

35 participants sont attendus à l'UFR SLHS et MSHE LEDOUX (65 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce congrès au rayonnement international est de 12 280 €.

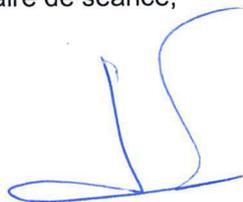
En cas d'accord, la dépense totale de 750 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

En cas de non tenue du Congrès / de la Manifestation, le montant versé ne pourra excéder 60 % de la subvention allouée (sauf production de justificatifs de dépenses attestant de dépenses supérieures).

**A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention pour un montant de 750 € à l'UFC Laboratoire ISTA et MSHE dans les conditions précisées dans le présent rapport.**

*Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1), Karine DENIS-LAMIT (1), Anne VIGNOT (1) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (1) et Anthony POULIN (1), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

La Secrétaire de séance,



Agnès MARTIN,  
Conseillère Municipale

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseillers intéressés : 7

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.